COMPTE-RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
En date du : **MARDI 27 FEVRIER 2018**

Étaient présents :

BUREAU : D. Guerpillon, V.Poli, S. Rabier, R.Bretagne,

ADMINISTRATEURS : B. Berot Gay, P. Corompt, B. Gracia, JM. Roger, M.Téchené, G.Pierson, A.Vauvrecy

Étaient excusés : C.Pompignac, G.Chatel

La séance est ouverte à : 9h45

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du CR du 16 janvier 2018
2. Compte-rendu du Conseil Régional du 20 février 2018
3. Point financier : clôture exercice – ébauche budget prévisionnel R.Bretagne
4. Marathon : date à choisir entre le 27 février et le 6 avril 2018
5. Tournois caritatifs : remontée des résultats (PE) ou non A voter
6. Modalités prise de licence (joueurs hors Béarn)
7. Chocolats : budget prévisionnel
8. Repas des bénévoles : résultat choix du menu V.Poli
9. Festival Pau-Béarn 2018
10. Tour de table – Questions diverses

1. Approbation du CR du 16 janvier 2018

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité et une abstention.

2. Compte-rendu du Conseil Régional du 20 février 2018

Dominique nous en donne les grandes lignes, à savoir :

- La FFB met en vente son siège social de Saint Cloud.
- Bernard Collet se représente en tant que Président du Comité.
- Les tarifs pour la saison 2018/2019 ne changeront pas.
- La FFB demande aux clubs d'organiser un « Trophée Crédit Mutuel » ; à l'avis de tous il revient au Comité de l'Adour de faire un mail à ses clubs afin qu'ils se regroupent s'ils veulent participer. (droit d'inscription 50€ par paire)

3. **Point financier : clôture exercice – ébauche budget prévisionnel (Roger Bretagne)**

Rien de nouveau depuis le mois dernier. Nous arrivons à la clôture de l'exercice et enregistrons un bénéfice entre 1500 et 2000 €.

Nous avons une enveloppe de 14.000 € pour nos dépenses prévues (compte-rendu du mois de janvier).

Petite baisse de 4% au niveau des tournois, rien d'alarmant.

4. **Marathon : date à choisir entre le 27 février et le 6 avril 2018**

Difficile de trouver une date entre les compétitions, les fêtes, les ponts. Remettons ce choix lors de notre prochaine réunion, une date au mois de juin ?

5. **Tournois caritatifs : remontée des résultats (PE) ou non**

Le Club met gracieusement à disposition des évènements caritatifs leur local, matériel et animateur de tournoi ; toutefois, les tournois organisés ne relèvent pas du BCPP, et nombre de participants ne sont pas licenciés.
A l'unanimité le CA vote contre la remontée des PE à la FFB.

6. **Modalités prise de licence (joueurs hors Béarn)**

Un joueur qui prend sa licence dans un club doit prendre sa cotisation dans ce même club ; il est membre à part entière. Par conséquent, et plus particulièrement, tout joueur désirant « transférer » sa licence dans notre club devra s'acquitter du montant de la cotisation Club. Ce transfert résulte principalement de la volonté de jouer en Interclubs ; pour rappel, le BCPP assure gratuitement les Interclubs et la Coupe des Clubs pour ses membres.
Cas particulier : un joueur « hors Adour » qui demande un transfert de licence aura un tarif à la discrétion du Président.

7. **Chocolats : budget prévisionnel**

Après discussion, le CA vote à l'unanimité et une abstention de se fournir chez un chocolatier local, Verdier ou autre.

8. **Repas des bénévoles : résultat choix du menu (V.Poli)**

Véronique s'est entretenue avec la patronne de l'auberge du Tuc. Le menu sera celui qui a été choisi à l'unanimité des intéressés.
Le diner avec apéritif reviendra à 30 €, de plus elle ne prendra pas de droit de bouchon.

Comme l'an passé nous réserverons un bus.

9. Festival Pau-Béarn 2018

Il aura lieu les 6 et 7 octobre 2018 à l'Hippodrome.

Parmi nos sponsors, l'entreprise Biason a eu deux retombées. Quant aux autres nous allons reprendre contact, car il est important d'avoir des partenaires pour la bonne réussite du Festival.

10. Tour de table – Questions diverses

Michel Téchené demande que le club précise les horaires des rencontres qui ont lieu dans ses locaux. En effet mercredi 11 équipes étaient inscrites pour la Coupe de France de 14h à 20h avec toutes sortes de créneaux horaires.

R : Brigitte Gracia : Le club doit accepter toute équipe qui le demande de 14h à 20h. Des bénévoles pourront préparer le matériel et pour le soir, s'il n'y a personne du club, nous confierons les clefs au capitaine qui fera la fermeture.
R : **Dominique Guerpillon** : le Club n'est pas un self-service ; toute confrontation impliquant au moins une équipe du BCPP doit être indiquée sur la feuille ad hoc affichée au Club. Par contre, si deux équipes « hors BCPP » veulent se rencontrer au sein de notre Club, le ou les capitaines se doivent d'en informer les responsables du Club afin de s'accorder sur l'horaire (fourchette horaire incluant un membre du Club obligatoirement), la fermeture du Club étant de notre responsabilité.

Alain Vauvrecy reprend l'organisation des tournois et sera disponible pour aider quand il sera là.

Véronique Poli reprend l'organisation des tournois.

Chatie Deblache nous apprend que Marcelle Baradat, joueuse sympathique parmi nous depuis de très nombreuses années, va quitter le club pour se rapprocher de ses enfants. Pourrions-nous faire un geste pour son départ ?
R : le CA approuve à l'unanimité.

Jean-Michel Roger aimerait plus de discipline pendant les réunions.

La séance prend fin à 11h45

La prochaine réunion aura lieu le **Mardi 10 avril** à 9h30.

Le Président — La Secrétaire

D. Guerpillon — ***S. Rabier***